



LE CENTRE-VILLE EN PLEIN CŒUR

Dans un sondage à paraître aujourd'hui, une large majorité des personnes interrogées plébiscitent le centre. P.3

EUROPE

TRAGÉDIE GRECQUE DANS LES RUES

Des manifestations ont dégénéré hier en Grèce. Trois personnes ont péri dans un incendie à Athènes. P.8

FOOTBALL

LES GIRONDINS FONT DU SURPLACE



A Nice (1-1), les Bordelais ont encore manqué une occasion de se rapprocher de l'Europe. Ils restent 6^{es}. P.30



LE SACRE DE L'OM

Les Marseillais ont dominé hier soir le Stade Rennais (3-1). Ils se sont adjugé le titre de champion de France de Ligue 1, après dix-huit ans d'attente. P.28

CLAUDE PARIS / AP / SIPA

(Publicité)

Assurance auto résiliée...
Comment vous sentez-vous ?



SOS MALUS
L'assurance d'être bien couvert !



01 40 73 74 75

sosmalus.com

20 SECONDES

JUSTICE Un patron pêcheur était jugé hier après le naufrage de son navire SOUPÇONNÉ D'IMPRUDENCE

STÉPHANIE LACAZE

Deux ans de prison avec sursis ont été requis à l'encontre du patron pêcheur qui comparait hier devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour homicides involontaires par « manquement délibéré à une obligation de prudence ». Le 15 mai 2006, le chalutier *Paix du ciel* faisait naufrage à 600 m au large de la plage centrale d'Hourtin. Nicolas Jardin, le patron qui tenait la barre ce jour-là, est le seul survivant. Les deux matelots qui se trouvaient à bord ont été retrouvés noyés quelques jours plus tard. La justice reproche au capitaine d'avoir failli à la sécurité car sa balise de localisation était en panne et qu'il pêchait près des côtes.

« Vague scélérate »

Après le naufrage, Nicolas Jardin a réussi à nager jusqu'à la plage. Dès ses premières déclarations aux promeneurs qui l'ont secouru, il a raconté qu'une vague « scélérate » s'était subitement formée et avait renversé le bateau. Une explication qu'il a reformulé devant le tribunal en expliquant qu'il s'était « fait surprendre par une énorme vague qui



P. SAURA / 20 MINUTES

Le bateau avait été complètement disloqué par les vagues après le naufrage.

l'a fait tomber à l'eau. » Les deux autres marins qui dormaient dans leurs couchettes sont restés bloqués au fond du chalutier. La procureur qui connaît mal la mer a voulu remettre en cause cette explication en affirmant que pour elle « il n'y a pas de vague scélérate, il n'y a que des vagues » et que les secours ont tous décrit une « mer difficile ce jour-là. »

Mais pas moins de quatre témoins viennent infirmer ses dires. Un expert de la gendarmerie maritime précise qu'il s'agit d'une « vague impressionnante et dévastatrice que les marins rencontrent une fois dans leur vie. » Maître Pierre Blazy, l'avocat de Nicolas Jardin a demandé la relaxe. Le jugement a été mis en délibéré au 26 mai. ■

Mériadeck

OUVERTURES
EXCEPTIONNELLES

Samedi 8 mai

Jeudi 13 mai

Lundi 24 mai

OUVERTURE DES BOUTIQUES,
CENTRE COMMERCIAL ET LES PASSAGES
DE 10h à 19h

OUVERTURE AUCHAN
DE 9h à 19h30

Mériadeck

CENTRE
COMMERCIAL
& LES PASSAGES

MILITANT POUR UNE VIE
MEILLEURE EN VILLE

meriadeck.com

EXCLUSIVITÉ Un sondage à paraître aujourd'hui souligne le dynamisme du centre de Bordeaux LE CENTRE-VILLE RETROUVE DES COULEURS

SOPHIE LEMAIRE

C'est presque un plébiscite. Selon le sondage réalisé pour l'association Centre-ville en mouvement, une large majorité des Bordelais interrogés juge le centre-ville beaucoup plus dynamique qu'avant. Certes, l'échantillon représentatif de l'étude est minimal. Mais en quelques questions aux passants, les tendances qui s'en dégagent se confirment rapidement. « J'habite à Bordeaux depuis quinze ans, barrière Saint-Genès », explique Isabelle. Avant je venais rarement, maintenant je prends le tram, je marche, je trouve ça beau ». « Le tramway a été un outil extraordinaire », confirme Micheline Cerrato, présidente de l'association de commerçants Bordeaux centre-ville. Dans son sillage, Bordeaux a retrouvé un rayonnement sur lequel le commerce peut s'appuyer ».

Les petits commerces menacés

Mais tout n'est pas rose dans le Triangle d'or. « Les loyers sont devenus inabornables pour certains commerces », regrette Micheline Cerrato.



PHOTO ARCHIVES PASCAL SAURA

Par tous les temps, il y a foule dans les rues de l'hypercentre de Bordeaux.

Rue Sainte-Catherine, la mairie a dû intervenir pour qu'un buraliste qui baissait le rideau soit remplacé par un nouveau débit de presse plutôt qu'une banque. « Nous mettons en place des outils pour soutenir le commerce de proximité, c'est indispensable », explique Jean-Charles Bron, adjoint au maire. Il se félicite de voir disparaître

les friches commerciales. « Un centre dynamique, c'est un savant mélange entre petits commerces et enseignes phares », souligne Micheline Cerrato. Attirer les secondes est aussi difficile que de maintenir les premiers. Parfois ça marche : cours de l'Intendance, une enseigne Apple Store devrait remplacer celle d'une banque. ■

■ RÉSULTATS

77% des Bordelais interrogés trouvent leur centre-ville « très vivant, animé » (moyenne des villes 55%).

81% des Bordelais interrogés trouvent que leur centre-ville « s'est beaucoup dynamisé ces dernières années » (moyenne des villes 47%).

43% des Bordelais interrogés disent faire « régulièrement » leurs courses alimentaires en centre-ville.

72% des Bordelais interrogés se rendent en priorité dans les zones commerciales de périphérie lorsqu'ils veulent « des prix intéressants ». 15% choisissent le centre-ville.

Source : Baromètre Carrefour Property - TNS Sofres

SOCIAL

NOUVELLE GRÈVE DANS LES CRÈCHES



C. BLUMBERG - 20 MINUTES

Lors de la manifestation du 8 avril.

Une bonne partie des crèches et haltes-garderies bordelaises devraient rester fermées aujourd'hui. Les professionnels de la petite enfance sont appelés à une nouvelle journée de grève par le collectif « Pas de bébés à la consigne » pour protester contre le projet de décret gouvernemental sur l'assouplissement des modes de garde. La mobilisation se renforce et les grévistes ont reçu du soutien. Plusieurs élus locaux dont la députée Martine Faure ont publié une tribune dans laquelle ils dénoncent « une grande braderie » des lieux d'accueil. ■

LOGEMENT

DOMOFRANCE FAIT DU SOCIAL DANS LES BEAUX QUARTIERS

Dans ce quartier côté, les loyers tournent autour de 10 € par m². Au 31 rue de l'Arsenal, ce sera moitié moins. Dans ce bel hôtel particulier, ancienne propriété de l'ONF, Domofrance est en train de construire huit logements sociaux, du T2 au T4. Plafonds hauts, vieilles pierres, cheminées, on est bien loin des programmes classiques du bailleur social. Ces appartements entrent dans le programme de reconstruction des 400 logements Domofrance détruits dans le quartier Saint-Jean en pleine réhabilitation. Plutôt que de les reconstruire tous dans des secteurs plus populaires, le bailleur fait du saupoudrage dans les beaux quartiers.

« Nous voulons participer à la politique de mixité sociale engagée par la ville et la CUB », souligne Patrick Couvrand, responsable de la promotion à Domofrance. C'est grâce à leur droit de préemption que de telles opérations sont possibles. Mais elles restent marginales : quatre ou cinq par an chez ce bailleur. « Réhabiliter de l'ancien nous coûte beaucoup plus cher que faire du neuf », explique Patrick Couvrand. Il faut

aussi convaincre des voisins souvent réticents.

Les futurs locataires de la rue de l'Arsenal s'installeront cet été. Ils seront choisis dans le cadre des commissions d'attributions habituelles du bailleur social. « Il n'y aura pas de passe-droit », promet Domofrance. ■

S. L.



PHOTO PASCAL SAURA

L'hôtel particulier est devenu HLM.

OSTRÉICULTURE

APRÈS LA TEMPÊTE, LES SUBVENTIONS

Alors que les ostréiculteurs bretons manifestaient bruyamment à Paris hier, leurs homologues du bassin d'Arcachon sont restés chez eux. Même s'ils se disent solidaires du mouvement, les ostréiculteurs ont préféré participer à la réunion organisée à la section régionale conchylicole pour faire le point sur les aides qui vont leur être attribuées après le passage de la tempête Xynthia. En Gironde, les parcs n'ont pas été touchés et les professionnels n'ont enregistré aucune perte de coquillages. En revanche près d'une centaine d'entre eux ont constaté des dégâts dans les cabanes ou sur le matériel notamment sur « les moteurs qui ont trempé dans l'eau », précise Charles Mauviau, le directeur de la section. Des dommages évalués à un million d'euros qui devraient être pris en charge dans le cadre du plan d'aide qui vient d'être validé par la commission européenne. 100 000 € vont également être débloqués pour l'allègement des charges, pour aider les sinistrés à honorer leurs crédits. ■

S. L.